



**Agriculture Durable
de Moyenne Montagne**

Le bulletin de **L'AGRICULTURE DURABLE** de moyenne montagne

N°3 - Décembre 2016



→ L'édito

Quoi de neuf du côté des soins aux animaux ? Les paysans au sein de leur élevage s'intéressent de plus en plus aux méthodes de soins alternatives. Interrogations ! Remise en question ! Formations. Où trouver des réponses pour aborder différemment les besoins sanitaires de leur troupeau ?

Ce bulletin développe l'intérêt que portent les paysans aux pratiques vétérinaires alternatives et leurs mises en pratique. La prise de conscience de l'importance du BIEN-ÊTRE ANIMAL les a conduits à favoriser l'observation et la prévention, à limiter l'allopathie et à porter leur regard vers des méthodes alternatives non conventionnelles. Il n'est plus rare de gérer le parasitisme par l'analyse de fèces, de combattre une boiterie par un parage, ou de « remettre d'aplomb » un animal grâce à l'ostéopathie et au shiatsu. Cette vision nouvelle s'accompagne d'une prise en compte de l'importance de la relation homme - animal et là intervient l'éthologie qui, grâce à une meilleure connaissance de l'espèce, grâce à une approche plus réfléchie, permet d'effectuer des soins sans stress pour le soigneur et le soigné, dans des conditions optimales de sécurité.

Pauline GARCIA, éleveuse de salers dans le Cantal et comportementaliste Equin-Bovin-Caprin

→ ADMM, qu'est-ce que c'est ?

Le réseau Agriculture Durable de Moyenne Montagne (ADMM), ce sont des paysans du Massif Central qui souhaitent vivre de leur métier en maîtrisant leur système de production de manière autonome, produisant des produits de qualité, réduisant les intrants, limitant leur impact sur le milieu et construisant des solutions adaptées à leur contexte, tout en s'appuyant sur l'expérience collective.

→ **Le dossier :**
Favoriser le bien-être animal par l'utilisation de médecines douces

→ Sommaire

Le réseau ADMM : Comment ça marche ?	2
Autonomie protéique territoriale : sur la piste du toastage	2
Le Pacte Pastoral en Cévennes	2
Les milieux semi-naturels au service de l'élevage économe et autonome	3
Portrait de ferme : La ferme de Jean Michel Favier	4
Favoriser le bien-être animal par l'utilisation de médecines douces	6
L'agroécologie, un recours pour les agriculteurs en difficultés ?	10
Actualités nationales	11
Rencontres et formations	11
A venir !	12
Publications	12



Le réseau ADMM : comment ça marche ?

Les paysans et animateurs des groupes ADMM se rencontrent régulièrement sur le territoire afin d'échanger sur leurs activités et problématique et de construire des actions communes.

• Les Comités de Pilotage (2/an, sur 2 jours) tracent les grandes orientations du projet ADMM. Y participent au moins un agriculteur référent par structure et les animateurs en charge d'ADMM. En 2016, 2 Comités de Pilotage ont eu lieu : en juin sur la ferme de Xavier Chareyre en Ardèche, où la constitution d'un



groupe d'agriculteurs référents portant les actions du réseau a été validée ; fin octobre dans un gîte Accueil Paysan à Brousse (63), où les 20 animateur(trice)s et paysan(ne)s présents ont réaffirmé les valeurs communes et les objectifs du réseau : s'appuyer sur les principes de l'éducation populaire, transmettre savoirs et savoir-faire, montrer la viabilité des fermes économes et autonomes, communiquer auprès des jeunes...

• Les Comités Techniques (2/an, sur 2 jours) assurent la mise en œuvre opérationnelle du projet : mutualisation des actions, échanges entre pairs sur les méthodologies d'accompagnement, conception d'outils de diffusion, organi-

sation des journées interrégionales... Composés des animateurs du projet et de quelques administrateurs, ces comités peuvent être élargis à d'autres partenaires.

Le reste de l'année, les Groupes de Travail thématiques (cf. Bulletin N°2) font des points d'avancement réguliers sur les actions concrètes : rédaction de recueil d'expériences, voyages d'étude, partenariats à créer...

Le réseau ADMM vit et s'enrichit à travers ces moments de rencontres et d'échanges, n'hésitez pas à nous contacter pour partager vos expériences et points de vue ! ■

Maÿlis Carré, FN CIVAM

Autonomie protéique territoriale : sur la piste du toastage

En 2016, face au choix des adhérents de Biolait d'interdire, à compter du 1er janvier 2017, les achats de matières premières importées destinées à l'alimentation animale, un groupe de paysans a décidé d'initier un projet de valorisation des protéagineux, porté par l'ARDAB (Association des producteurs bio Rhône/ Loire) et l'ADDEAR42. Des journées de formation et des visites de parcelles de protéagineux dans le Rhône et l'Ain ont alors été organisées. En septembre 2016, un groupe de 15 personnes s'est rendu en Vendée pour visiter deux fermes adhérentes au toasteur mobile, avec le CIVAM GRAPEA (Groupe de Recherche pour une Agriculture Paysanne Économe et Autonome) dont elles font partie.

Retour sur cette expérience vendéenne : leur réflexion a commencé par l'autonomie fourragère avec la mise en place de prairies multi-espèces et de luzernières, puis les mélanges céréales-protéagineux. Ces derniers n'étant pas valorisés à leur juste valeur, plusieurs pistes ont été étudiées et c'est le toastage qui a été retenu. L'achat du toasteur mobile s'est fait en février 2016.

De retour en Rhône et Loire, très motivé par ce voyage, le groupe d'éleveurs souhaite donner suite à cette visite et envisage plusieurs actions à mener telles que des formations ou l'achat de matériel en collectif. ■

Aline Morel, FR CIVAM Rhône-Alpes / Carl Waroquiers, ADDEAR 42

Le Pacte Pastoral en Cévennes

En 2013, des éleveurs cévenols se sont engagés avec des chercheurs et des institutions territoriales afin de maintenir le pastoralisme dans une région qu'il a façonnée au cours du temps. Avec les élus, la volonté de formaliser une reconnaissance du pastoralisme s'est concrétisée en projet de Pacte Pastoral.

Un processus de co-construction s'est appuyé sur des enquêtes de terrain, des groupes de travail, des réunions publiques et des séances d'échange avec les différents acteurs du territoire. Au-delà de la reconnaissance institutionnelle comme Bien Immatériel de l'Humanité par l'Unesco (2011), tous les acteurs locaux reconnaissent que le

pastoralisme relève de l'intérêt général pour leur territoire. La communauté de commune Causse Aigoual Terres Solidaires a alors co-construit un texte, en mai 2015. Ce Pacte Pastoral fait référence aux textes de lois existant et les prescriptions apportées relèvent d'un *droit négocié* entre les acteurs locaux : comme la *servitude pastorale* (non imposée) et la clause de « *priorité pastorale* » dans tout transfert de propriété. Un propriétaire peut toujours s'opposer au passage d'un troupeau sur ses terres. Mais il devra désormais justifier pourquoi il s'y oppose.

Dans les documents d'urbanisme comme les Plans Locaux d'Urbanisme, un nouveau zonage apparaît, celui de

Agricole pastoral (Ap) ou Naturel pastoral (Np). La commune de Valleraugue a déjà intégré le Pacte pastoral dans son nouveau PLU.

Aujourd'hui, à l'échelle de l'intercommunalité, le temps est à l'animation de ce Pacte : animation foncière, appui aux communes, accompagnement à l'installation, à la transmission, etc. ■



Les milieux semi-naturels au service de l'élevage économe et autonome

La quête d'efficacité et l'intégration des élevages à leurs territoires nous amènent à valoriser au maximum la ressource pâturée. Nous intégrons les surfaces *semi-naturelles* dans nos systèmes d'alimentation. Le regard neuf que l'on porte sur ces ressources est au cœur de la dynamique du Civam Empreinte.



Observation fine d'une lande

LE CIVAM EMPREINTE

Le CIVAM Empreinte, ce sont des éleveuses et des éleveurs du Languedoc-Roussillon qui se rassemblent pour échanger sur leurs pratiques et qui s'entraident pour surmonter leurs difficultés. La convivialité, la bienveillance et la diversité des thématiques abordées font se rencontrer les anciens et les nouveaux, des éleveurs ovins, bovins, caprins, depuis les montagnes humides et froides, jusqu'à la garrigue sèche et ensoleillée, en passant par les causses ou les maquis. La diversité est une richesse que nous cultivons. Nous cherchons à comprendre comment l'autre fonctionne, comment il a adapté ses pratiques à son milieu et à ses objectifs. Loin de copier/coller ces pratiques, on réfléchit ensemble aux problèmes qu'elles peuvent poser. On évalue leurs points forts. On en retient la logique. Et on remet en question notre propre façon de faire.

LES MILIEUX SEMI-NATURELS, C'EST QUOI ?

Ces milieux sont composés de pelouses à divers stades d'embroussaillage, de landes plus ou moins fermées, de sous-bois très divers, de zones humides. Ils ne sont ni labourés ni semés. Comme le pâturage a un effet sur ces milieux, on les qualifie de *semi-naturels*.



Pâturage sur tourbières

CHANGER DE REGARD SUR CE QUI FAIT LA VALEUR D'UNE RESSOURCE PÂTURÉE

Cette richesse naturelle, cette biodiversité, est un réel atout pour l'élevage dès lors que l'on parvient à en comprendre le fonctionnement. Loin des prairies herbacées homogènes, leur hétérogénéité offre à l'éleveur une ressource de qualité toute l'année.



Une mosaïque de prairies naturelles et de bois clairsemés

Ces milieux peuvent jouer le rôle de ressources de sécurité pour des années difficiles. Mais ils peuvent aussi intégrer la gestion courante de l'alimentation du troupeau, même en période de forts besoins alimentaires. Les avantages ? Il y en a plein : **gain de foin** car les végétations spontanées de ces parcours ont de bonnes capacités de report sur pied. On peut ainsi pâturer plus longtemps après la pousse. **Gain de temps** et de matériel car il n'y a pas besoin de semer ni de récolter, ni de stocker, ni de distribuer. C'est l'animal qui travaille. **Gain de charges** car on a besoin de moins de matériel, moins d'aliments, moins de carburant... **Gain en biodiversité** car on maintient des milieux ouverts, on réactive des tourbières, on diversifie la flore et les habitats.

PENSER ET ADAPTER SON SYSTÈME POUR INTÉGRER CES MILIEUX

La mise en valeur de ces parcours impose de I) choisir une race rustique, II) connaître les milieux naturels de sa ferme et ses propres animaux, III) ne pas toujours vouloir pâturer à la pousse de l'herbe mais savoir utiliser le report sur pied, IV) caractériser les différentes végétations en fonction des saisons et V) faire prélever la ressource disponible par les animaux.

Enfin, la plupart des éleveurs d'Empreinte sont en vente directe pour mieux valoriser leurs produits et témoigner aux consommateurs de la qualité de ce type d'élevage. ■

Didier Gomès, CIVAM Empreinte - FR CIVAM LR-MP

La ferme de Jean Michel Favier

Depuis son installation en 2012 à Carlencas (34), Jean-Michel adapte son élevage pour le rendre plus cohérent avec son environnement et la nature de ses animaux : des herbivores. Il améliore ainsi son autonomie et ses revenus.

En s'investissant dans le Civam Empreinte, il partage son regard et son expérience et s'enrichit à son tour des autres éleveurs.



Après de nombreuses années de travail dans le domaine de l'élevage à travers le monde, Jean-Michel et sa famille ont eu envie de s'installer. Enrichi de ses échanges avec les éleveurs de Nouvelle Calédonie et des années passées aux côtés d'éleveurs Peuls, c'est tout naturellement que Jean-Michel a choisi un mode de production lui permettant de faire pâturer ses animaux et d'être entièrement responsable jusqu'au bout de son produit. Cela ne s'est pas fait en un jour et la ferme qu'il a reprise à un ancien éleveur continue de subir bien des changements.

« La difficulté, c'est qu'au départ, tous les veaux partaient à la coopérative. Et il fallait les pousser pour avoir la bonne conformation et un bon prix. Ça me coûtait cher en concentrés. Et ici, on n'est pas certains de produire des céréales chaque année. Ni même du foin ! » Pour pouvoir produire au maximum l'alimentation des animaux sur la ferme, l'organisation générale était à revoir. Les aléas climatiques très marqués et la nature des sols de la ferme ne permettent pas d'envisager la production de céréales en grandes quantités. Pour atteindre ses objectifs, Jean-Michel devait donc élaborer une chaîne de pâturage productive et résiliente.

OBTENIR DU PÂTURAGE POUR TOUTE L'ANNÉE

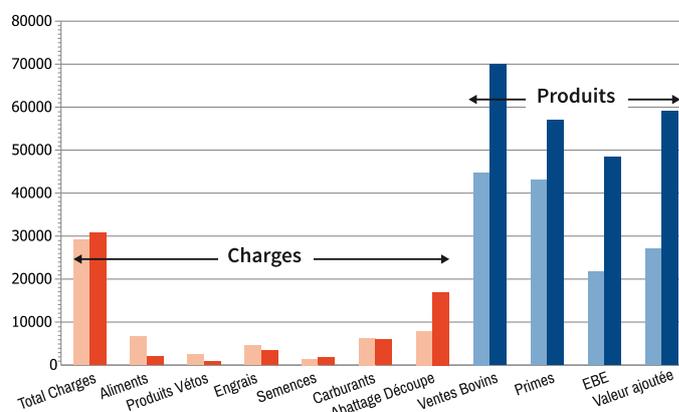
« Les prairies semées en dactyle et ray-grass sèchent complètement lors de nos étés très secs, chauds et ventés. En automne, il ne reste que de la poussière. Les prairies permanentes productives étaient orientées vers la fauche par la pratique régulière d'une seule coupe printanière : forte pousse au printemps, puis plus rien ensuite. Bien que plus diversifiées en flore (différentes graminées, quelques légumineuses), les prairies moins productives étaient jusqu'alors assez peu utilisées, en seulement deux grands parcs. J'ai donc cherché à

étaler les périodes de disponibilité de pâturage en modifiant les végétations de ma ferme. Par exemple, en arrêtant les apports d'engrais minéraux sur les prairies productives, j'ai pu stimuler le retour de légumineuses ».

MIEUX TRAVAILLER AVEC SES ANIMAUX

Jean-Michel a également orienté la pression de prélèvement de végétation directement par le troupeau, en posant près de 20 km de clôtures. Ce sont désormais les animaux qui entretiennent les parcs et non plus le gyrobroyeur. En parallèle, il a délaissé les croisées Charolaise-Aubrac pour favoriser l'Aubrac pure : plus rustique, nécessitant moins de soins, elle est aussi capable de subvenir à ses besoins sur des parcours moins productifs et d'avoir un impact sur la végétation.

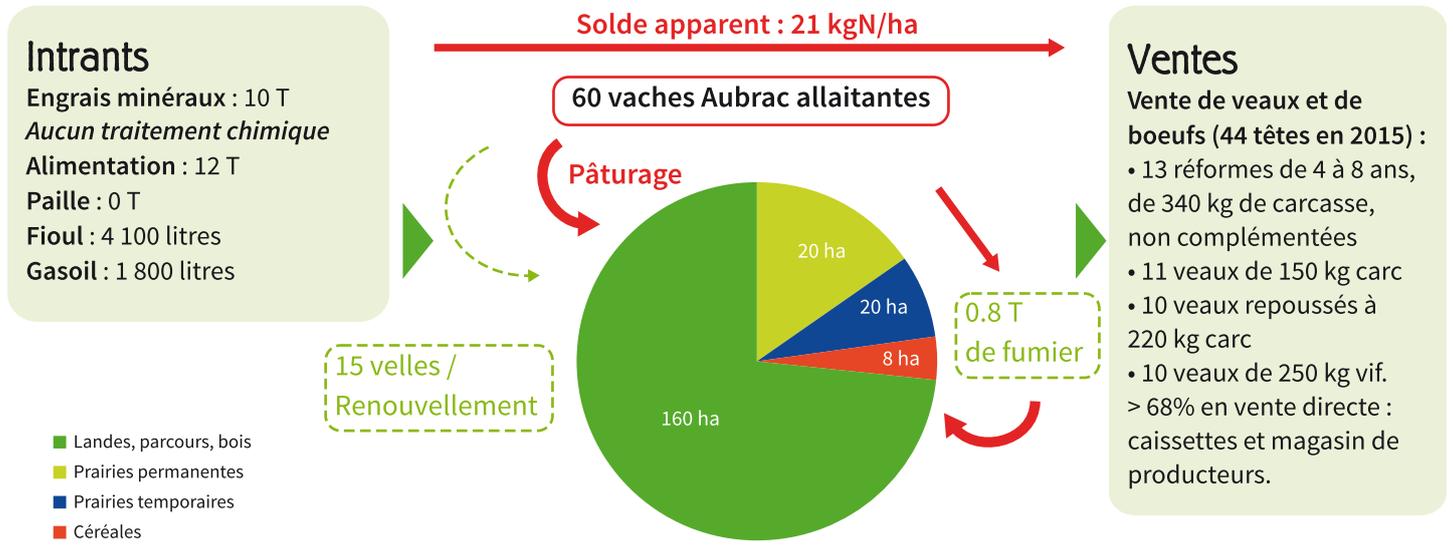
Evolution des résultats économiques entre 2013 et 2015



AUGMENTER SA PART DE VALEUR AJOUTÉE ET S'INTÉGRER AU TERRITOIRE

Jean-Michel a adapté la taille du troupeau aux possibilités de pâturage de la ferme en le réduisant de 90 à 60 vaches allaitantes. Il a aussi diminué les charges liées aux intrants pour les reporter vers la transformation (voir graphique). Il est passé de 2,7 tonnes de foin par vache allaitante distribuées pendant 6 mois à 1,9 tonne pendant 2-3 mois.

Et puis « ne pas avoir à toujours nourrir les animaux, ni les surveiller constamment, ne pas faire beaucoup de tracteur, etc., cela me libère du temps, maintenant que j'ai fini les clôtures. Ce temps, je peux l'employer dans divers collectifs : je me suis intégré dans une boutique paysanne à Pézenas et j'ai cofondé celle de Lamalou les Bains. Je participe activement à la vie du Civam Empreinte. Ça me permet de rencontrer d'autres agriculteurs qui suivent une démarche similaire et de participer



Le système de production en 2015

à la vie de mon territoire ». Tous ces changements se traduisent aussi très fortement par l'augmentation de la valeur ajoutée captée par Jean-Michel. Depuis son installation, cette part a plus que doublé. Enfin, en reportant ses charges en intrants vers la transformation, il contribue à faire vivre une filière de proximité (abattoirs, atelier de transformation). Et il s'interroge aujourd'hui sur l'embauche d'un salarié.

repousser quelques veaux, je dois encore fertiliser quelques prairies. Je cherche encore l'équilibre entre les ressources naturelles qui évoluent, le chargement, la commercialisation, le travail... Je respecte le rythme d'évolution des végétations, celui des animaux et le mien pour sécuriser ma transition ».

RESPECTER LE RYTHME DE SA FERME

Tous ces changements sont encore en cours. « Je continue de

Les animateurs du réseau ADMM sont formés pour réaliser des diagnostics de durabilité des fermes et des bilans énergétiques.

Faites appel à eux

Volet socio-territorial

Atouts
 La vente directe et la transformation en local renforcent le lien au territoire.

Pistes de progrès
 Sous-traiter la transformation limite la maîtrise sur le produit.

Volet économique

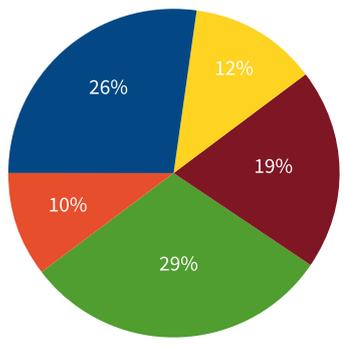
Atouts
 L'amélioration des performances de la ferme permet d'envisager l'embauche d'une personne.

Pistes de progrès
 Parvenir à dégager un salaire supplémentaire de manière durable.

Volet environnemental

Atouts
 La ferme favorise les végétations endémiques et participe à l'ouverture des milieux.

Pistes de progrès
 Parvenir à se passer des engrais et réduire les consommations de carburants.



Répartition des consommations énergétiques par poste, en %

- Carburants
- Matériel
- Autres
- Engrais
- Aliments

Chiffres clés

- Consommation énergétique = 3 GJ/ha soit 85 EQF/ha de SAU : très faible, même en incluant la transformation et la vente (moyenne des fermes en France : 662 EQF/ha, RefPLANETE2010)
- Emissions brutes de Gaz à effet de serre = 1.2 tCO2e/ha : très faibles (4.7 tCO2e/ha en France, RefPLANETE2010). Par ailleurs la ferme compense la totalité de ses émissions au travers de ses surfaces de prairies.

Didier Gomès, CIVAM Empreinte - FR CIVAM LR-MP



Retrouvez la fiche complète (4 pages) ainsi que 30 autres portraits de fermes sur : www.agriculture-moyenne-montagne.org

Favoriser le bien-être animal par l'utilisation de médecines douces

De nombreux groupes, au sein du réseau ADMM, travaillent sur la thématique du bien-être animal et des soins alternatifs, depuis une dizaine d'années. La question du bien-être animal fait partie de la réflexion autour de l'agriculture durable, en lien avec la relation homme-animal, la recherche d'autonomie et la limitation de l'utilisation d'antibiotiques.

Les groupes d'échange se sont d'abord réunis pour témoigner de leurs pratiques quotidiennes, basées sur leur connaissance des plantes locales, l'observation des animaux ou l'expérience d'astuces testées. Puis, des formations sont venues compléter ces échanges, afin de permettre aux agriculteurs de mieux comprendre la santé animale et d'être plus autonomes.

Ce travail autour du bien-être animal répond à plusieurs enjeux actuels :

- favoriser la santé des animaux, en prévenant et limitant l'apparition des maladies, par une attention particulière aux modes d'élevage,
- acquérir de nouvelles connaissances pour être en capacité d'agir soi-même,

- anticiper l'intervention d'un vétérinaire pour les problèmes connus, en particulier dans les secteurs isolés,
- être en capacité de traiter plus précocement, permettant ainsi d'avoir une guérison plus rapide,
- limiter l'usage des antibiotiques afin de garantir leur efficacité ainsi qu'une meilleure qualité des produits animaux,
- limiter les charges liées aux soins vétérinaires, en réduisant les coûts des traitements,
- renforcer l'autonomie des paysans dans la gestion de la santé animale et la prise de décision, en leur apportant des outils permettant de mieux repérer les problèmes par plus d'observation, de comprendre les causes et d'agir.

Au fur et à mesure de l'avancée des travaux des groupes, différentes approches se sont développées. Très centrés sur la phytothérapie et l'homéopathie dans un premier temps, les paysan(ne)s ont ensuite expérimenté de nombreuses nouvelles pratiques telles que les médecines douces (shiatsu, ostéopathie...) ou l'observation (méthode OBSALIM...).

Ce dossier a pour objectif de présenter différentes initiatives et de mettre en avant leurs intérêts. En complément, un recueil d'expériences paraîtra en fin d'année, avec de nombreux témoignages de paysan(ne)s du Massif Central, expliquant leurs démarches et astuces.

➤ Gilles Chevalier, éleveur de vaches allaitantes et brebis en Auvergne

« L'élevage classique me convenait de moins en moins (plus de charges). J'ai rencontré un animateur proposant d'autres solutions dont l'homéopathie faisait partie. J'ai suivi une formation de base proposée il y a 6 ans et j'essaie d'aller à un maximum de formations pour toujours essayer de mieux comprendre cette médecine. Ainsi, j'ai eu la chance de faire des formations avec 5 vétérinaires et 1 médecin qui ont chacun des variantes dans leur approche. J'ai également trouvé un bon forum et j'ai pu faire une synthèse de ce qui me convient le mieux.

Pour bien pratiquer l'homéopathie, il faut s'accrocher, essayer, mais quand on voit un résultat, on est vite motivé pour poursuivre. Un gros intérêt de cette médecine est qu'elle est adaptée pour les humains, animaux et sûrement aussi pour les plantes, et sera la médecine du futur (antibiorésistance, maladies auto-immunes...). Son coût est également réduit. Sa facilité d'administration (bouche, vulve, aliment) et le peu de fois à donner en font également un atout.

Il y a 3 ans, je découvre une tumeur mammaire de 5 cm sur ma chienne. Le vétérinaire déclare ne pas pouvoir l'opérer car c'est cancéreux et mal placé. Il peut juste donner des calmants. Perdu pour perdu, je cherche un remède homéo, aidé par des vétérinaires et paysans. Certains remèdes n'ont pas agi (on ne trouve pas toujours du 1er coup) ; d'autres ont agi un certain temps, avant de ne plus faire effet. Maintenant, j'en suis au 3ème efficace (bonne régression et assèchement de la tumeur). C'est la chienne qui me montre quand elle a besoin d'une dose, en traînant la patte.

Je pourrais sûrement soigner beaucoup de mes animaux malades mais une loi interdit d'utiliser l'homéopathie en élevage ; seuls les mélanges homologués sur animaux peuvent être utilisés.

J'arrivais à soigner beaucoup de pathologies, mais depuis 2 ans, j'ai repris des terres et je n'ai plus le temps de chercher les bons remèdes : c'est le problème de cette médecine, il faut beaucoup de temps pour chercher et du coup elle ne convient pas pour les grosses structures avec peu de personnel. »

LA SANTÉ ANIMALE : UNE APPROCHE GLOBALE

L'approche globale de la santé animale consiste d'abord à privilégier une démarche préventive, agissant principalement sur les causes des problèmes, avant d'avoir recours à l'allopathie qui agit sur les conséquences.

Les conditions d'élevage influent fortement sur certaines maladies ou infections, car elles peuvent fragiliser l'animal. Par exemple, les problèmes sont généralement plus nombreux



lors des changements d'alimentation, lors de l'arrivée d'animaux issus d'autres troupeaux, ou lorsque les animaux sont confinés ou en sureffectif.

Estelle Sivault, installée en élevage caprin et transformation fromagère dans le Puy de Dôme, porte une attention particulière aux conditions d'élevage, afin de limiter les maladies : « *J'adopte des pratiques d'élevage permettant d'améliorer le bien-être de mes chèvres et de développer leur immunité. Réaliser de petits parcs de pâturage quotidiennement (en respectant 4 mois entre 2 passages ou bien une fauche intermédiaire) m'évite de traiter mes chèvres contre les parasites. La mono-traite, un paillage abondant quotidien et du « kéfir » pulvérisé sur la litière limitent les mammites des chèvres et le développement de germes pathogènes dans le lait. Un bâtiment bois lumineux, une aération naturelle au-dessus de la tête des animaux, une stabulation spacieuse, une place par chèvre au cornadis... Beaucoup d'éléments qui favorisent le bien-être, diminuent le stress en bâtiment et améliorent la résistance aux maladies. Enfin, des apports en minéraux pendant la lactation, des vitamines en hiver et des oligoéléments en périodes difficiles (mises-bas, reproduction...) améliorent l'immunité de mes biquettes.* »

Certains vétérinaires, comme Gilles Grosmond, prennent en compte cette vision globale qui repose sur les équilibres et l'immunité des animaux :

« *La santé animale est un état d'équilibre fragile qui, en élevage, est constamment perturbé par les contraintes du milieu*

extérieur et celles liées aux fonctions de production (performances laitières, vitesse de croissance...). L'état de santé d'un animal est donc déterminé par sa capacité à maintenir ses équilibres physiologiques, à se défendre des attaques extérieures et enfin à construire des équilibres avec les micro-organismes. Biologiquement, vivre seul est impossible. Faire le choix de solutions alternatives en santé animale ne se résume pas à substituer aux pratiques traditionnelles des recettes dites alternatives. Dans la relation complexe qu'entretient l'animal avec son milieu, l'organisme déploie une panoplie de modalités réactionnelles et adaptatives, que l'éleveur doit connaître et soutenir. Cela implique une approche nouvelle des pratiques d'élevage. Par exemple travailler sur l'immunité d'un troupeau, en jouant sur l'alimentation minérale, sur les conditions de logement ou sur la qualité de l'eau, permet de faire baisser toutes les maladies. On parle d'approche globale du troupeau voire de la ferme (y compris la production fourragère et les sols). »

DES APPROCHES ET DES PRATIQUES DIVERSES : EXEMPLES

Au sein du territoire du Massif Central, les agriculteurs expérimentent de nombreuses pratiques, dont voici quelques illustrations.

L'homéopathie :

L'homéopathie est une médecine qui répond à 3 principes fondamentaux :

- La loi de similitude : la guérison peut être obtenue par la prescription à faible dose de la substance dont les effets expérimentaux sont semblables à ceux de la maladie observée.
- L'individualisation de l'animal à soigner.
- La prescription de doses infinitésimales de médicaments (tirés du monde animal, végétal ou minéral), obtenues suite à de nombreuses dilutions, plus ou moins fortes selon l'intensité du problème.

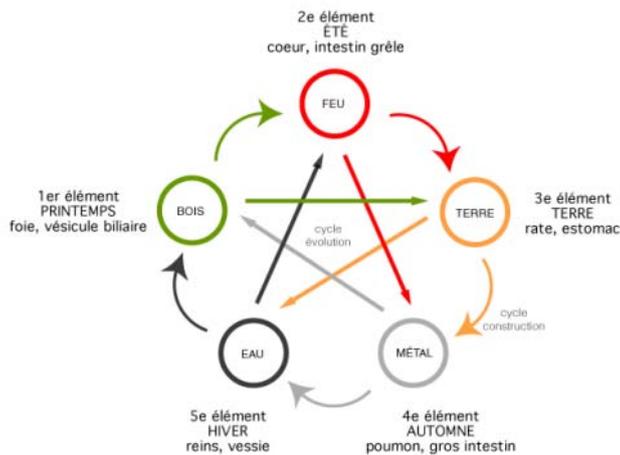
Pour Hahnemann, le fondateur de l'homéopathie, la maladie n'est pas juste l'expression de symptômes, mais est due à 2 facteurs :

- Un déséquilibre dans la force vitale,
- Une occasion (microbes, choc, coup de froid...).

Ainsi, pour chaque malade, les conditions d'apparition de maladies seront différentes.

Pour choisir le bon remède, l'éleveur ou le vétérinaire doit référencer un maximum de symptômes, tant sur les problèmes physiques présentés par l'animal (fièvre, plaie, écoulements...), que sur les changements psychologiques (mélancolie, énervement, joie...), mais également s'interroger sur les conditions d'apparition des symptômes (suite froid, suite avortement...). En homéopathie, des symptômes a priori minimes peuvent se révéler cruciaux pour le choix du remède, l'observation et la connaissance de son troupeau sont donc les éléments de base de cette discipline.

Médecine chinoise :



Vieille de 6 000 ans, la médecine traditionnelle chinoise est le fruit de nombreuses connaissances théoriques et pratiques venues de toute l'Asie. Elle possède ses propres outils et sa façon particulière d'interpréter les causes des maladies, de poser les diagnostics et de concevoir la physiologie. Elle

s'attarde notamment à décrire les liens mécaniques ou énergétiques entre les organes et le reste du corps. La médecine chinoise comporte 5 disciplines principales qui peuvent être appliquées en élevage. Parmi celles-ci, la diététique des saveurs montre des résultats intéressants en termes de prévention des maladies à l'échelle du troupeau. Cette pratique consiste à maîtriser la composition et le rythme de distribution de la ration afin de limiter les excès et/ou carences énergétiques (ex: le feu du blé peut être maîtrisé par trempage dans l'eau pour limiter l'acidose). Elle comprend également l'incorporation dans l'alimentation des animaux de saveurs venant soutenir les organes les plus mobilisés à chaque saison (ex: apport de chlorure de magnésium-amer l'hiver pour réchauffer les poumons).

Phytonutrition fonctionnelle / phytothérapie :

Les plantes médicinales et les huiles essentielles (issues des plantes médicinales aromatiques) ont la faculté d'activer, naturellement et de manière puissante, les processus biologiques autonomes de régulation et d'adaptation des animaux. Dans les

➤ **Vincent Savy, éleveur de vaches laitières en Aveyron**

« J'ai entendu parler de l'usage de la médecine chinoise pour la prévention des pathologies en élevage pour la première fois en 2014. Cela me paraissait complexe mais apportait un nouveau regard pour comprendre les facteurs déclenchant des maladies. Par curiosité, je me suis inscrit à des formations organisées sur ce thème et j'ai commencé par tester quelques pratiques sur mes vaches. Le principe de base repose sur le respect des rythmes du vivant et des saisons. Au quotidien, j'accompagne les animaux à préparer la saison suivante en stimulant, via l'usage des 5 saveurs (piquant, amer, doux, salé, acide), les organes qui seront les plus sollicités. De même, je m'applique à faire tremper les céréales de la ration et à alterner différentes qualités de foin selon l'heure des repas pour limiter les problèmes digestifs.

Avec le recul, les résultats sont au rendez-vous. Les vaches sont très peu malades, présentent de meilleures chaleurs et retiennent très rapidement l'insémination animale. Les mises-bas se déroulent très bien, les vaches se nettoient rapidement et les veaux ont plus de vitalité. L'ensemble de ces éléments favorise de bonnes lactations.

A l'avenir, j'aimerais cultiver ou récolter des végétaux locaux qui pourraient remplacer les épices et matières premières que j'achète pour répondre aux 5 saveurs (oignon ou radis noir à la place du poivre par exemple). De même, j'aimerais regrouper les vêlages au printemps, car c'est la saison la plus propice aux mises-bas et à la lactation, et tarir en début d'hiver. »



➤ Lynda Bouet, éleveuse de brebis en agriculture biologique en Ardèche



« Après le passage en bio de ma ferme, j'ai suivi en 2010 une formation organisée par Agribioardèche sur les pratiques vétérinaires alternatives. J'utilisais déjà peu de médicaments et souhaitais améliorer la santé de mes animaux et leur immunité.

Ensuite, j'ai eu envie de continuer à me former, pour gagner en autonomie, et j'ai rejoint le groupe d'échanges du CIVAM en 2015. Des formations avec un vétérinaire et un pharmacien botaniste et les astuces qu'on a pu échanger entre éleveurs, m'ont permis de connaître plein

de recettes et de pratiques, simples à mettre en place. Ces professionnels qui nous accompagnent sont aussi disponibles pour répondre à nos interrogations ou besoins ponctuels, ce qui est appréciable car sur le territoire il n'y a que des vétérinaires conventionnels. Avec le groupe d'échange, on organise aussi des commandes groupées et on arrive à trouver des produits localement (lien avec un apiculteur, des producteurs de PAM...). Aujourd'hui, j'utilise les plantes surtout en prévention et l'efficacité est remarquable.

Par exemple, pour la prévention de la coccidiose, je donne de l'argile mélangé à du sel et je mets du vinaigre de cidre bio dans l'eau. Si l'infection se développe, en curatif, je fais un mélange d'huiles essentielles (ail, cannelle, girofle, thym, origan) que je donne 2 fois par jour aux agneaux, pendant 4 jours environ. L'année dernière, j'ai eu une épidémie soudaine de coccidiose avec plusieurs morts en quelques jours et, grâce à ce remède, j'ai réussi à enrayer l'épidémie et à préserver mes autres agneaux.

Avec ces remèdes, je pense avoir diminué de 25 % mes frais véto en évitant les interventions d'un vétérinaire et en réduisant tous les médicaments allopathiques (sauf traitement antiparasitaire, mais réalisé après coprologie et seulement sur animaux infestés). Ainsi, je suis plus autonome pour gérer la santé de mon troupeau. J'aimerais encore m'améliorer, en achetant moins de préparations et en utilisant plus de plantes locales, en lien avec les producteurs de mon territoire. »

périodes de fortes sollicitations des animaux (mise-bas, lactation, nouveau-nés, agressions extérieures), des déséquilibres physiologiques risquent d'apparaître, malgré le respect de pratiques d'élevage adaptées. Dans ce cas, les plantes médicinales soutiennent et activent les fonctions fondamentales de l'organisme : l'appétit, le métabolisme nutritionnel, la détoxification par le foie et les reins, le tonus et la vitalité, l'immunité naturelle et la préservation des équilibres. Sachant que l'organisme a les capacités naturelles et autonomes de préserver ses équilibres, il a simplement besoin d'être « nourri et soutenu » dans les périodes à risque. En prévention ou en soutien physiologique, seules ou associées à une thérapeutique, les plantes sont utilisées dans un but de phytonutrition fonctionnelle, en jouant sur les synergies et la polyvalence des multiples plantes médicinales, utilisées comme activatrices fonctionnelles et non comme médicaments. (Source : approche de Philippe Labre, vétérinaire)

CONCLUSION :

De plus en plus d'éleveurs et d'éleveuses se tournent vers de nouvelles pratiques en santé animale, celles-ci se révélant efficaces sur nombre de pathologies ; les gains liés à la réduction des maladies et des frais en médicaments peuvent être importants.

Avant de s'orienter vers ces techniques, les éleveurs doivent comprendre les équilibres qui régissent la santé animale et mener une attention particulière aux pratiques d'élevage.

La mise en œuvre de pratiques vétérinaires alternatives nécessite un temps important pour se former et acquérir des compétences, pour savoir poser un diagnostic et comprendre les causes du problème, pour finalement oser se lancer dans la pratique. Il est nécessaire de bien observer ses animaux, de faire des essais et d'en noter les résultats, de prendre du recul pour comprendre les échecs. Les groupes d'échange sont pour cela enrichissants, car ils permettent d'apprendre des autres, de confronter les difficultés. L'appui de vétérinaires disponibles pour accompagner les éleveurs dans leur recherche d'autonomie est essentiel.

Aline Morel, FR CIVAM Rhône-Alpes

L'agroécologie, un recours pour les agriculteurs en difficultés ?

Depuis 2010, Solidarité Paysans et le CIVAM AD72 accompagnent des éleveurs laitiers en difficultés. Avec une autre manière de penser et de produire, les éleveurs ont ainsi retrouvé une certaine pérennité économique, humaine et environnementale.

Suite à la crise laitière de 2009, plusieurs éleveurs laitiers sarthois ont fait appel à Solidarité Paysans (SP). L'association leur a proposé un accompagnement individuel dans un 1er temps, puis en collectif. Des plans de redressement pour rééchelonner les annuités des fermes ont été proposés, mais SP s'est vite rendu compte que ce ne serait pas suffisant, sans remise en cause des façons de produire ni diminution des coûts de production. Il fallait accompagner les exploitants au changement de système.

Ce qui est une nouveauté pour SP : « Normalement, on est sûr de l'économique, du social et du juridique. Ce sont plutôt les bénévoles qui accompagnent les agriculteurs sur l'aspect technique », explique Mathieu, animateur CIVAM AD72, ancien animateur SP. Comme SP et le CIVAM partagent les mêmes locaux, le lien est facile à faire. En 2010, le projet « RADITS » (Recours pour les Agriculteurs en Difficultés par la Transmission Solidaire, officialisé en tant que tel par un CASDAR en 2013) naît de ce rapprochement.

Il est alors proposé au petit groupe d'éleveurs de travailler en collectif pour repenser leurs façons de produire afin de réduire les charges, gagner en autonomie et redresser économiquement leur exploitation.

Un 1^{er} cycle de formations VIVEA est monté en 2011 avec le CIVAM AD72 :

- 1er jour sur l'efficacité économique des systèmes avec analyse des comptabilités de chacun, comparaison des coûts de production (maïs ensilage / fourrage stocké / herbe pâturée), utilisation des résultats de l'Observatoire technico-économique du Réseau Agriculture Durable, visite de ferme ayant mis en place du pâturage.
- Puis des journées ou ½ journées techniques sur la gestion de l'herbe et son optimisation, les « repères de pâturage » à avoir (hauteur d'herbe, quand entrer dans la parcelle, quand en sortir), la complémentation hivernale pour diminuer l'achat de concentrés...

La dynamique de groupe est lancée. S'en suit une réflexion collective qui conduit les exploitants à engager une évolution vers des systèmes économes en intrants, en favorisant la production de lait par les fourrages et en valorisant davantage le pâturage. En quelques mois, les exploitations les plus avancées retrouvent des marges de manœuvre économiques et de l'autonomie dans leurs décisions, même s'il ne s'agit pas là de « solution miracle » applicable partout à tous les systèmes en crise.

6 ans plus tard, une quinzaine d'exploitants a entamé cette transition. Certains ont totalement changé de système, d'autres ont fait le choix de changements plus progressifs.

Et aujourd'hui, le CIVAM et SP réfléchissent à créer un nouveau groupe d'éleveurs sur la même dynamique.

Une expérience innovante et inspirante, qui suscite beaucoup d'intérêt, preuves en sont les nombreux articles de presse dont sont extraits les témoignages ci-contre (Le Monde, L'éleveur laitier, Ouest France, L'avenir agricole). ■

Maïlis Carré, FN CIVAM



↳ Témoignages

Marie-Yvonne et Frédéric Lethuillier (55 vaches laitières).
Passage de 46ha de maïs (sur les 56ha initiaux) en prairies graminées – légumineuses.

« Le maïs et les aliments représentaient un coût important. Là, on dépense moins. Depuis que nous sommes passés au pâturage, on produit logiquement moins de lait. On vend moins, mais en attendant, on reçoit aussi moins de factures. Si nous n'avions rien changé, aujourd'hui nous ne ferions plus ce métier. Tout n'est pas encore parfait mais on perd moins d'argent et on a retrouvé le goût au travail. »

Claude Marchais, GAEC Boisduhait (250ha de SAU, 150 vaches laitières).

2010 : vaches en bâtiments toute l'année, ration à base d'ensilage de maïs, 4ha d'herbe. 2016 : 120ha de prairies, 65ha de maïs ensilage, 65ha de céréales à paille.

« Lorsque nous nous sommes rendus compte qu'il fallait réduire les coûts d'alimentation, il a fallu que mes associés me convainquent de passer au pâturage. Pour moi, c'était impensable, surtout avec 150 vaches !

Lors d'une formation, les chiffres exposés m'ont fait changer d'avis : des éleveurs du coin avaient un coût alimentaire 2 à 3 fois inférieur au nôtre grâce à la valorisation de l'herbe. Finalement, c'est possible mais surtout rentable.

Une fois mis en place, il faut accepter de voir la production individuelle baisser. Notre façon de travailler n'est plus du tout la même. Avant, nous n'avions pas trop à nous poser de questions : nous donnions une dose de maïs identique tous les jours. Maintenant, il y a plus de décisions à prendre au quotidien en fonction de la pousse de l'herbe. Il a fallu réapprendre les bases. Avec le temps, nous avons gagné en confiance et sommes à l'aise avec la conduite du troupeau. Ce n'est pas simple à gérer mais c'est aussi agréable de se creuser les méninges ! »

Les Rencontres SAAT¹ – SPEA² les 27-28-29 septembre 2016

Les commissions « Systèmes Agricoles et Alimentaires Territorialisés ¹ » et « Systèmes de Production Economes et Autonomes ² » des CIVAM se sont réunies fin septembre 2016 en Ille-et-Vilaine. Plus de 50 personnes étaient présentes à la journée « *Construire un projet alimentaire local : des pratiques agricoles à la concertation territoriale* ». Un éleveur nous a expliqué, sur sa ferme, pourquoi et comment il s'est impliqué dans le projet « Eau en saveurs » du Bassin Rennais, puis l'ensemble des acteurs du projet nous a proposé leurs éclairages. L'après-midi s'est ensuite élargi à d'autres initiatives articulant pratiques agricoles durables et alimentation durable, dont le projet Farine du Méjean en Lozère. Cette journée a montré la richesse des actions du réseau CIVAM qui œuvre aussi à leur essaimage.

La commission SPEA a également visité une ferme en élevage laitier herbager de l'ADAGE et a réfléchi à son organisation au sein du futur Réseau CIVAM. Le pôle ADMM et les pôles *Grand Ouest* et *Méditerranée* continueront de partager leurs expériences sur différentes thématiques techniques ou transversales (cultures économes, systèmes herbagers, Ecophyto...). ■

Maylis Carré, FN CIVAM

L'Agriculture Durable (re)construit du lien : l'Accueil Social à la Ferme

Les 4, 5 et 6 octobre derniers, à Saint-Priest-des-Champs, des agriculteurs de la FRCIVAM Auvergne ont accueilli une trentaine de personnes en grande précarité, accompagnées par l'Armée du Salut et l'association Aurore. Ces journées ont ainsi permis à ces visiteurs de redécouvrir les liens à la terre à travers des visites de fermes.

A cette occasion, deux mondes se sont rencontrés : celui de la grande précarité et celui des campagnes en mal de repeuplement, qui offre de grands espaces en échange d'une production respectueuse de l'humain et de l'environnement.

Ces rencontres ont été très émouvantes pour les agriculteurs, les 3 jours ont été remplis d'échanges et de découvertes, tant pour les paysans que pour les personnes accueillies. Dans une société actuelle où le refus de l'autre et l'individualisme sont courants, ces quelques jours ont été une bouffée d'oxygène pour toutes les personnes présentes. ■

Hélène Beaulieu et Lucie Delorme, FR CIVAM Auvergne

Les 3èmes Rencontres Nationales des Agricultures

Du 21 et 23 octobre 2016, les membres du réseau InPACT et leurs partenaires se sont retrouvés à Tours, autour de « Manger, c'est d'un Commun ! ». Le thème choisi pour ces rencontres est venu du constat que la majorité de la production alimentaire, sa transformation et sa distribution participent aujourd'hui à l'accroissement des inégalités. Elles épuisent les ressources naturelles et dégradent l'état de la santé de la population. Elles font disparaître les savoirs vernaculaires. Elles engendrent une réelle méfiance vis-à-vis de la nourriture proposée.

Paysan(ne)s, acteurs de l'économie agricole, rurale, environnementale et citoyen(ne)s ont ainsi pu débattre, lors de tables rondes et d'ateliers, autour des questions telles que le droit à l'alimentation, l'alimentation et la santé, l'éducation et les cultures alimentaires, l'alimentation à l'échelle des territoires, l'accès digne à une alimentation durable et de qualité pour tous. Ces rencontres conviviales ont permis à tous de construire des propositions concrètes rendant les pratiques agricoles et alimentaires plus durables. ■

Pour en savoir plus :

<http://www.rencontresdesagricultures.com>

Maylis Carré, FN CIVAM

→ QUELQUES RENCONTRES ET FORMATIONS

➤ Formation « Cultiver et transformer les plantes médicinales pour la phytothérapie vétérinaire »

le 5 janvier 2017, en Ardèche

Lors de cette journée de formation avec Vincent Delbecque, pharmacien botaniste, les thématiques suivantes seront abordées : galénique et dosage pour les animaux, principales plantes employées en phytothérapie vétérinaire, critères de qualité pour les plantes médicinales employées en phytothérapie vétérinaire, conditionnements spécifiques (hydrolats, plantes sèches, huiles essentielles, etc.), valorisation des sous-produits, points réglementaires.

Objectifs : les producteurs de plantes médicinales sauront proposer une offre adaptée aux besoins des éleveurs ardéchois.

Lieu : À Chazeaux

Contact : FD CIVAM ARDECHE

➤ Formation « Gestes de Premiers Secours » les 6 et 7 février 2017

Objectifs : les participants apprendront les premiers soins et premiers gestes à donner

avant l'arrivée des secours lors d'un accident sur la ferme.

Lieu : à Vetagro Sup à Lempdes, de 9h à 17h.

Contact : FR AUVERGNE

➤ Formation- Echanges « Gestion de l'herbe » le 6 Mars 2017

Demi-journée de visite de ferme et échanges

Contact : FR Auvergne

Retrouvez toutes les formations sur :
www.agriculture-moyenne-montagne.org/formations



A venir !



**Journée de restitution du projet
ADMM 2015-2017
04 avril 2017
à Lempdes (VetAgroSup)**

Ce jour là se tiendra une journée de présentation et d'échanges autour de l'Agriculture Durable de Moyenne Montagne et de ce qu'ont réalisé les groupes du réseau ADMM, durant ces 2 dernières années. Ce sera notamment l'occasion de continuer à parler de soins alternatifs aux animaux ou encore d'échanger avec des paysans sur leur expérience de changement de pratiques et de comprendre le fonctionnement de leur système économe et autonome.

Réservez la date dès à présent, le programme et les thématiques de la journée seront bientôt communiqués.



Retrouvez-nous !

Contacts des structures qui portent depuis 2009 le réseau Agriculture durable de moyenne montagne :

Fédération Nationale des CIVAM
coordination du projet : 01 44 88 98 58
lore.blondel@civam.org

FRCIVAM Auvergne : 04 73 61 94 04
delorme.civam@orange.fr

FRCIVAM Languedoc-Roussillon-Midi-
Pyrénées : 04 67 06 23 40
ad.frcivamlr@gmail.com

FRCIVAM Limousin : 05 55 26 07 99
denis.alamome@civam.org

FRCIVAM Rhône-Alpes : 04 75 78 46 49
aline.morel@civam.org

CIVAM Empreinte : 04 67 06 23 40
ad.frcivamlr@gmail.com

Publications du réseau et des amis



AgroParisTech, l'Institut de l'élevage et le Réseau Agriculture Durable ont publié une étude sur les systèmes d'élevages herbagers économes et autonomes, qui a pour objectifs d'identifier ces systèmes de production à l'échelle de la France et de caractériser leurs « performances » économiques, environnementales et sociales. A cette occasion,

plusieurs exploitations du Massif Central suivies dans le cadre du projet ADMM ont été étudiées.

Résumé : Les systèmes herbagers présentent de grands intérêts, économiques, sociaux et environnementaux, non seulement dans les régions les plus favorables à la pousse de l'herbe, mais aussi sur l'ensemble du territoire.

Leurs performances économiques sont relativement élevées, grâce à des consommations en intrants et en capital fixe faibles, leur conférant une plus grande résilience face aux aléas économiques.

Leur fonctionnement repose sur quelques principes communs :

- Réduire les coûts d'alimentation et de mécanisation en plaçant les prairies d'associations et le pâturage au cœur du système.
- Rechercher une autonomie globale sur l'exploitation en limitant au maximum l'utilisation d'intrants, matériel et bâtiments.
- Faire coïncider la saisonnalité de la production du lait avec les disponibilités d'herbe sur pied et maximiser l'alimentation basée sur le pâturage d'une herbe équilibrée en énergie et protéines.

Etude complète à télécharger sur le site du Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt :

<http://agriculture.gouv.fr/>

Ours

Rédactrice en chef : Maïlis Carré

Rédacteurs : Pauline Garcia, Aline Morel, Carl Waroquiers,
Lucie Delorme, Didier Gomès, Hélène Beaulieu, Maxime Vial,
Jérôme Crouzoulen

Autres membres du comité de rédaction : Magali Gascoin, Olivier Izard,
Corinne Mellet, Nicolas Métayer, Coline Le Deun

Mise en page / maquette : Terre Nourricière

